Indications thérapeutiques Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant ici

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

- LEVETIRACETAM 250 mg - KEPPRA 250 mg, comprimé pelliculé.Ouvrir la page de détail sur ce groupe générique

Composition en substances actives

Comprimé (Composition pour un comprimé)
> lévétiracétam 250 mg

Présentations

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC-Aluminium de 60 comprimé(s)

Code CIP : 356 013-6 ou 34009 356 013 6 0
Déclaration de commercialisation : 01/09/2003
Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville :

- Prix hors honoraire de dispensation : 17,27 €
- Honoraire de dispensation : 1,02 €
- Prix honoraire compris : 18,29 €
- Taux de remboursement :65%

Aller au glossaire

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC-Aluminium de 60 comprimé(s) (distributeur parallèle : PharmaLab)

Code CIP : 495 122-9 ou 34009 495 122 9 4
Déclaration de commercialisation : 12/01/2016
Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville :

- Prix hors honoraire de dispensation : 17,44 €
- Honoraire de dispensation : 1,02 €
- Prix honoraire compris : 18,46 €
- Taux de remboursement :65%

Aller au glossaire

> 100 plaquette(s) thermoformée(s) PVC-Aluminium de 1 comprimé(s)

Code CIP : 34009 550 053 3 9
Déclaration de commercialisation : 01/10/2015
Cette présentation est agréée aux collectivités

Prix libre, médicament non remboursable

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC-Aluminium de 60 comprimé(s) (distributeur parallèle : Mediwin)

Code CIP : 34009 495 000 6 2
Déclaration de commercialisation : 08/08/2015
Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville :

- Prix hors honoraire de dispensation : 16,41 €
- Honoraire de dispensation : 1,02 €
- Prix honoraire compris : 17,43 €
- Taux de remboursement :65%

Aller au glossaire

Service médical rendu

Cliquez ici pour accéder au glossaire sur le SMR

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence. Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien `Avis du jj/mm/aaaa` ou encore sur demande auprès de la HAS . Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.
Redirection à la page d'aide

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis

Important	Avis du 01/07/2015Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 01/07/2015 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Inscription (CT)	Le service médical rendu par les spécialités KEPPRA est important dans les indications de l’AMM.
Important	Avis du 17/04/2013Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 17/04/2013 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par les spécialités KEPPRA reste important dans les indications de l’AMM.

Amélioration du service médical rendu Cliquez ici pour accéder au glossaire sur l'ASMR

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence. Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien `Avis du jj/mm/aaaa` ou encore sur demande auprés de la HAS . Les avis et synthéses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
V (Inexistant)	Avis du 01/07/2015Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 01/07/2015 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Inscription (CT)	Ces spécialités sont des compléments de gamme qui n’apporte pas d’amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport aux autres présentations déjà inscrites.

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
IV (Mineur)	Avis du 10/10/2007Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 10/10/2007 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Extension d'indication	Compte tenu de son rapport efficacité/effets indésirables, KEPPRA, utilisé en association dans la prise en charge des crises généralisées tonico-cloniques primaires chez les patients atteints d'épilepsie généralisée idiopathique, apporte une amélioration du service médical rendu de niveau IV.
III (Modéré)	Avis du 28/02/2007Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 28/02/2007 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Extension d'indication	Le lévétiracetam apporte une amélioration du service médical rendu modérée (ASMR III) dans la prise en charge de l'adulte et de l'enfant de plus de 12 ans présentant une épilepsie myoclonique juvénile.
IV (Mineur)	Avis du 28/02/2007Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 28/02/2007 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Extension d'indication	Le lévétiracetam apporte une amélioration du service médical rendu mineure (ASMR IV) en termes de tolérance par rapport à la carbamazépine LP en monothérapie dans le traitement des crises partielles avec ou sans généralisation secondaire chez les patients à partir de 16 ans présentant une épilepsie nouvellement diagnostiquée.
III (Modéré)	Avis du 19/07/2006	Extension d'indication	Compte tenu du faible risque d'interactions pharmacocinétiques du lévitiracétam et de la carence galénique des antiépileptiques de 3ème génération utilisés chez l'enfant, KEPPRA administré par voie orale apporte une amélioration du service médical rendu de niveau III dans l'extension d'indication.

Autres informations

- Titulaire de l'autorisation : UCB Pharma SA
- Conditions de prescription et de délivrance :
    - liste IAller au glossaire
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 558 618 7